

2018
déambulation
poétique
2ème édition
Du 5 au 9 avril

Janvier - février - mars 2018
n°40

**Pilier-Rouge - Sébastopol - Kéruscun - Poul Ar Bachet - Forestou - Petit-Paris -
Kérangall / Kérampéré - Le Guelmeur - Saint-Marc Bourg - Le Bot / Pont-Neuf**

Sommaire	page 2/3	page 4	page 5	page 6	page 7	page 8
	Voeux Nathalie Chaline La poste fait peau neuve Les petits bouchons J.F Coatmeur	Jardins ...partagez ! Zoom à Saint- Marc Adieu Jacqueline	Duck board Américains à Saint-Marc Billet d'humeur 30 km heure !	Poul Ar Bachet Résidence autonomie	Le saviez vous ? Le nom des rues : Marc Seguin	Histoire de boulangers Parlons Breton

La vie de nos quartiers

Voeux Nathalie Chaline



... 2018 à l'intention de tous les Saint-Marcois

L'année 2017 s'est écoulée et pour la métropole, la ville de Brest et le quartier de Saint-Marc, cela s'est traduit par une actualité riche d'un point de vue culturel, artistique, sportif, éducatif, urbanistique, de qualité des espaces publics.

À Saint-Marc, de nombreux projets ont également germé et/ou se sont développés :

Le projet urbain du Haut-Jaurès (expositions au 223 rue Jean Jaurès, les animations d'Uptown sessions, la venue de Lynda Baril, etc.), les actions du projet éducatif et citoyen (la philosophie dans les écoles et les structures de quartier, les temps d'information enfants-parents, etc.), les animations et réflexions du conseil consultatif de quartier (Festival de la soupe, Kergusun en septembre, Vivre sa retraite à Saint-Marc, la déambulation poétique, etc.) et de la commission quartier (balades canines)... Il me faudrait plusieurs pages pour énoncer l'ensemble des animations et des initiatives des associations, des écoles, des professionnels et des collectifs d'habitant.e.s du quartier ! Quel dynamisme !

La ville se construit et s'aménage, nous le voyons avec : la construction d'un pôle commercial rue Raymond Léaustic qui devrait ouvrir ses portes en 2018, la création d'une zone 30 au bourg, une démarche de concertation avec les acteurs du bourg s'est mise en place à la toute fin 2017 au sujet d'un appel à projet à vocation d'habitats au niveau du parking de la rue de Tunisie et de l'ex-collège de Saint-Marc...

Je souhaiterais également partager avec vous ma réflexion sur l'espace public : c'est l'endroit où nous nous déplaçons, où nous nous reposons, où nous rencontrons nos amis et où nous

sommes assurés, qui que nous soyons, d'avoir une place. Ainsi, l'espace public est un bien commun et je pense qu'une des meilleures façons de faire vivre et de gérer un bien commun, c'est de le faire de manière collaborative avec les citoyennes et citoyens... C'est un de mes vœux pour cette année.

Je vous présente mes meilleurs vœux !

Bloavezh ha yech'ed mat d'an holl !

Construction de la supérette

20 ans - Après de multiples péripéties, ça y est ! Le bâtiment est en construction et sera mis en service courant 2018.

Les Saint-Marcois marquent, nombreux, leur satisfaction de voir s'implanter -outre des services à la personne- une petite surface de vente alimentaire qui permettra particulièrement aux personnes âgées -mais aussi au plus jeunes- de se ravitailler au bourg. Un progrès attendu. Toutefois, le sensible problème du stationnement ne semble pas résolu.

En effet, le parking aérien initialement prévu ne figure plus au projet.



COMITÉ DE RÉDACTION
Jeannine Arzur
Pierre Boulch
Anne Borgniet-Youénou
Eric Cann
Jean.-Yves Guéguénat
François Grosjean
Jean-Claude Martin
Françoise Omnès
Albert Sparfel
crédit photo: le Saint-Marc Quoi?
Imprimerie: CERID Brest

La poste se refait une beauté

La poste modernise son réseau de points de contact.

Ainsi, depuis lundi 8 janvier jusqu'au samedi 3 mars 2018 inclus, le bureau de poste de Saint-Marc, situé 126

rue de Verdun, sera exceptionnellement fermé au public pour des travaux.

Il rouvrira ses portes le lundi 5 mars 2018, à 14 h.

Durant les travaux, les clients ayant des opérations postales (notamment des

lettres ou colis en instance à retirer), financières ou de téléphonie sont invités à se rendre au bureau de poste de Pontanézen, situé rue Devéria. Il est ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; le jeudi de 9h à 12h et de 15h à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h.

Les clients n'ayant pas d'instance à retirer peuvent également se rendre au bureau de poste du Pilier Rouge, situé 197 rue Jean-Jaurès. Il est ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45 ; le jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h45 ; le samedi de 9h à 12h.

Il est à noter que le distributeur de billets, situé à l'extérieur du bureau de poste de Brest Saint-Marc, est indisponible pendant toute la durée des travaux.



Jean-François Coatmeur L'homme aux 28 romans



jean-francois-coatmeur.bzh/bio.php

« Je conçois le roman policier comme une tragédie à la sauce du temps. J'invente des drames qui se déroulent dans mon décor quotidien, je démontre que le pire est possible partout, même ici. Mes personnages, souvent issus de milieux modestes, sont aux prises avec des problèmes éternels, des difficultés de couple, des dénis de justice, une recherche laborieuse de la vérité... Universelles, mes histoires pourraient aussi se passer ailleurs.

J-F Coatmeur

Âgé de 92 ans, Jean-François Coatmeur vient de s'éteindre dans la nuit de dimanche à lundi 11 décembre 2017.

Il est né à Douarnenez en 1925, ou plus exactement à Pouldavid, petit village annexé plus tard à la grande commune. Il aimait y passer ses congés. Au début des années 60, alors que son premier livre, *Chantage sur une ombre*, est en passe d'être publié, il prend une attache définitive à Brest dans le quartier du Forestou. Il fut enseignant de lettres classiques dans différents établissements scolaires, d'Abidjan au lycée de Kérichen à Brest.

C'est Thomas Narcejac (co-auteur des *Diaboliques*) qui, après avoir lu un de ses manuscrits, le recommande au Masque. Commence dès lors une grande amitié entre les deux hommes. Elle durera vingt ans, jusqu'au décès de Narcejac.

Il est l'auteur de 28 romans à suspens et de nombreuses nouvelles.

Douze de ses romans sont publiés chez Denoël. Il publiait désormais chez Albin Michel dans la collection « Spécial suspense ».

Grand Prix de la Littérature Policière en 1976 pour *Les sirènes de minuit* (Denoël, 1976). Ce prix le fait reconnaître définitivement comme un écrivain essentiel dans la France entière.

Prix Mystère de la Critique en 1981 pour *La Bavure* (Denoël, 1980)

Prix du suspense 1990 et Grand Prix des écrivains de l'ouest pour *La Danse des masques* (Albin Michel, 1989).

Son dernier livre, *Les noces macabres* (Albin Michel, 2016) s'appuie sur une tragédie familiale dans l'atmosphère brestoïse chère à l'auteur.

Il fut également président du jury du « Goéland masqué », salon de littérature policière basé à Penmarc'h, de 2001 à 2014. Il était aussi Chevalier des Arts et des Lettres depuis 2004.

Avec lui, c'est un monument de la littérature policière qui quitte la scène. Brest était sa ville d'inspiration.

Comme Simenon, ce maître du suspens a donné au polar ses lettres de noblesse. Il considérait le genre comme « une tragédie à la sauce du temps ».

Jean-François Coatmeur nous a quittés, mais on ne l'oubliera jamais car il restera un des écrivains majeurs du roman noir français.

Les petits bouchons

La « déambulation poétique » est un projet qui s'intéresse à la vie de quartier, comme dans cet exemple :

à deux voisines (Jacqueline, Maria) d'en tricoter d'autres, à trois voisines (Tournesol, Mandarine, Hortensia)



Une Saint-Macquoise (Mme Renée Le Gall) a eu la très gentille idée de réaliser 69 bouchons tricotés pour en offrir un à chaque résident, lors du repas de Noël de la Résidence de Kérampéré. Ce qui a donné l'idée

de les photographier. À d'autres voisines encore, de mettre en valeur ce type de loisir créatif et les belles histoires associées... à suivre !



Adieu Jacqueline et Merci

C'est avec beaucoup d'émotion que la population saint-marcoise a appris le décès de Jacqueline Thépaut (née Le Bris), à l'âge de 90 ans, en fin d'année 2017.

Cette figure locale bien connue, va manquer dans le paysage du canton.

Née à Kérinou, Jacqueline a bénéficié d'une jeunesse heureuse. Elle a épousé François et fondé un foyer des plus solides, où ses enfants ont grandi, heureux, à leur tour.

Jacqueline et François, un couple très actif et apprécié, agissait en

binôme dans le milieu du bénévolat.

Durant des dizaines d'années, Jacqueline a oeuvré au sein du comité des loisirs de Saint-François du Guelmeur, ainsi qu'auprès du Secours catholique. Cette action s'est prolongée aussi pour les anciens du quartier, auprès de la MPT du Guelmeur, puis du foyer logements de la rue de Verdun. Elle prit part très activement, en particulier à la chorale qu'elle animait à l'Ehpad de Kerampéré, mais aussi à l'organisation des lotos et des sorties. Elle fût aussi la présidente des Amis de Kerampéré.

En outre, Jacqueline est également intervenue durant plusieurs années à l'association Les Tamaris, Boulevard Gambetta, en faveur des familles des malades hospitalisés à Brest, sans oublier ses nombreuses actions en faveur des SDF.

Quand François a arrêté de conduire, le couple s'est installé à l'Ehpad de Kerampéré où ils avaient tant oeuvré.

Jacqueline a continué à s'occuper de la chorale jusqu'à ce que la maladie la bloque dans son élan. Puis François est décédé et, à son tour, son épouse vient de nous quitter.



ZOOM sur les rendez-vous de Saint-Marc

Déambulation poétique du 5 au 9 avril

**nous
attendons
vos idées !**

- Un projet pédagogique, avec des écoles du quartier de Saint-Marc.

- Une exposition intergénérationnelle, coopérative, dans un cadre magnifique.

- Des animations bénévoles, le temps d'une journée : lectures, chants, danses, musique, slam, land art, art floral, loisirs créatifs, jonglage, activités zen...

Plus d'infos sur www.wiki-brest.net, rechercher par mot-clef

« Projet Déambulation Poétique »
deambulationpoetique.ccq@gmail.com

Repas des «sénior·s du FLSM» 22 mars

Un moment de rencontre souhaité par les adhérents.

Un fort moment de convivialité autour d'un repas animé par un professionnel. Chants, danses au programme.

renseignements au FLSM

Rencontre «chorales de Saint-Marc» 14 avril

un fort moment à partager en chansons de chorales et de groupe.

renseignements au FLSM



DUCKBOARD Les «Sammies» à Saint-Marc 100 ans!

C'est en 1914 que démarre la « Grande Guerre » ... En entrant dans la guerre, la France démarre une guerre qu'elle n'a pas voulue. À l'époque, la fatalité de la guerre est acceptée d'autant plus facilement que le conflit ne durera, croit-on, que trois ou quatre mois. Il durera 1 562 jours...

Le 6 avril 1917, les États-Unis rejoignent l'«Entente» et entrent dans la première guerre mondiale. Le 15 avril de cette même année, le Maréchal Joffre et le président du conseil René Viviani embarquent à Brest à destination de Washington. Ils sont à la tête d'une délégation chargée de définir le cadre de la coopération franco-américaine.

En octobre la ville de Brest est choisie comme port d'arrivée des transports à fort tirant d'eau malgré l'éloignement de la pointe du Finistère. Notre port bénéficie d'une rade immense accessible à toute heure et par tous les coefficients de marée, avec des profondeurs de 12 et 20 mètres. Brest devient le principal port d'accueil des troupes américaines dans notre pays.

Les logements manquent, les transports devront être adaptés à cette nouvelle situation. Il faut équiper tous ces soldats en matériel moderne et tout leur apprendre sur la guerre des tranchées.

L'arrivée de ces hommes provoquera de nombreux chamboulements dans la ville de Brest et Saint-Marc qui était alors une commune à part entière. ... À la demande des Américains, le casino de Saint-Marc sera détruit et remplacé par une gare de triage :

Un quai de 14 mètres sur 4,50 mètres au milieu d'un faisceau de 4 voies permet un embarquement plus aisé des soldats de l'A.E.F (American Expeditionary Forces). Les hommes et leur matériel sont acheminés par le train.

Le comte de Rodelec, âgé de 39 ans est mobilisé. La comtesse se consacre alors à toutes sortes d'œuvres dont «La Croix Rouge». Elle donne asile à des réfugiés belges qu'elle installe dans les dépendances du château. Elle passe ses journées auprès des blessés dans les hôpitaux et adresse de nombreux colis aux prisonniers de guerre.

Propriétaire du Château de Ker Stears et fille d'un gouverneur du Dakota d'origine bretonne, en 1917, elle accueille ses compatriotes à bras ouverts. Les officiers reçus au château seront impressionnés par le « Welcome » gravé sur le seuil d'entrée. En effet, la comtesse est d'origine américaine par sa mère. C'est son père, le Général de Trobriand qui l'avait intégré à la construction du hall d'entrée.

3 camps ont été construits à Saint-Marc :
- Stevedores Barracks (du 31 octobre au 1er



- décembre 1918)
- Forestou Creis 31 décembre 1918 au 1er février 1919)
- Camp Lincoln (du 1er au 30 avril 1919).

Cette arrivée engendre un apport très important de matériel. Il faut s'empresse de décharger les cargos qui assurent les traversées incessantes de l'Atlantique. Les autorités américaines utilisent une partie de ses soldats noirs comme dockers. L'autre partie est formée au combat par l'armée française avec nos soldats sénégalais.

En raison de l'arrivée massive des troupes, ils abandonnent le secteur de Saint-Marc pour partir à Pontanezen où leur vie s'organise. «Ponty» deviendra une véritable ville et un lieu économique important dans la région. On estime que 1,2 millions d'américains y sont passés avant de regagner leur pays.

Pour en savoir plus, procurez vous le duck board, à la mairie, en adressant un mail au journal :

lesaintmarcois@gmail.com

Avec le concours de Claude Arnal -

Jardins... Partagez !

Habitants et associations du quartier de Saint-Marc ont souhaité valoriser les jardins ainsi que leurs jardiniers. Ils sont partis du constat qu'ils existe beaucoup de jardins partagés sur Saint-Marc et que tous ne sont pas forcément connus. Mais également que les jardiniers ne se connaissent pas entre eux.

Une fête est donc organisée le samedi 17 mars afin de faire connaître les jardins du quartier, de favoriser les échanges de savoir-faire entre tous les jardiniers du quartier, de proposer des stands d'informations et de pratiques... Les informations paraîtront dans la presse et par voie d'affichage (lieux précis, horaires, animations...)

BILLET D'HUMEUR

ZONE

30

circulation en espace commun, des cyclistes, piétons automobilistes, bus, poids lourds qui ne sont pas les derniers à rouler un peu au dessus des limitations

Vous avez remarqué les panneaux qui ont fleuris dans les rues du centre bourg? Comme dans de nombreux endroits de notre belle cité brestoise. L'on pourrait s'en féliciter. Pourtant bien peu d'automobilistes les respectent à Saint-Marc. Faudrait il rappeler que l'infraction de vitesse inférieure à 20 km/heure est sanctionnable d'une amende de 135 euros et du retrait d'un point de permis.

Mais il faut rappeler surtout que le but est de sécuriser la

urbaines. Il faut aussi, à décharge, indiquer que l'absence de panneau de rappel ne facilite pas aux conducteurs le respect de limitations dont il ont oublié l'existence. Des efforts sont donc à faire de part et d'autre : respect des limitations par les 4 roues mais aussi les deux roues y compris les vélos qui parfois roulent au dessus des 30 prescrits.

Crédit photo: Roulex 45 – self-made from site de la Sécurité routière, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable.

Poul - ar - Bachet Résidence Autonomie

nouvelle vie !

NOUS AVONS RENCONTRÉ À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE DE POUL AR BACHET, LA DIRECTRICE HÉLÈNE COAT, RÉCEMMENT NOMMÉE À LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT, ET 4 RÉSIDENTS ET RÉSIDENTES, HABITANTS DANS LES LOGEMENTS DE CET ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES ET PERSONNES LÉGÈREMENT HANDICAPÉES. C'EST UNE ALTERNATIVE INTÉRESSANTE POUR LES PERSONNES NE DÉSIRANT PAS OU PLUS VIVRE SEULES À LEUR DOMICILE.

Bonjour Madame Coat - Pouvez-vous nous présenter les résidents et résidentes qui ont acceptés de venir partager leur «vécu» dans votre établissement ?

Je remercie *Le Saint-Marc Quoi ?* de s'intéresser à notre établissement qui vient de passer en résidence autonomie. Il répond donc aux nouvelles normes d'accueil. Nos résidents sont 58 aujourd'hui. 6 logements restent disponibles.

Mme Uguen, Mme Urcun et Mme Kerdreux, M. Le Braz, résident ici depuis quelques mois à 6 années. Ainsi Madame Urcun est arrivée il y a six ans avec son époux. M. Le Braz, après un court séjour en EHPAD faute d'établissement de ce type dans sa région, est arrivé depuis près de 2 ans maintenant. Mesdames Uguen et Kerdreux sont, quant à elles, arrivées depuis quelques mois, en raison de la fermeture de la Résidence du bourg de Saint-Marc.

Mesdames, Monsieur, qu'est-ce que vous diriez de votre établissement, de votre logement et des conditions de vie ici à Poul Ar Bachet ?

- **M. Le Braz**: Moi, je me sens vraiment bien ici. Après un court séjour en EHPAD, je suis arrivé ici. Je m'y plais réellement car les conditions de vie et de séjour sont très agréables et favorisées par le personnel toujours présent, toujours disponible. On ne dirige pas les résidents ici. J'aimerais toutefois que les gens se connaissent un peu mieux à l'occasion des repas.

- **Mme Urcun** : Je me plais toujours ici, mais, pour moi, il faut connaître les

personnes. Je suis ici depuis 6 ans. Moi et mon mari nous nous y sommes beaucoup plu ici, dès notre arrivée. Suite à son décès, il y a 3 ans, j'ai quitté notre logement de 50 m² et suis maintenant dans un de 33 m² tout aussi confortable. Aux personnes ne voulant pas

vivre isolées, je recommande de venir dans cet établissement alliant confort et sécurité. Cela, avant qu'elles ne soient touchées par la maladie ou la perte de mobilité.

- **Mme Uguen** : Moi, Il m'a fallu un mois pour m'adapter. Maintenant, je m'y sens très bien même si je regrette encore un peu la résidence de St-Marc. Un des problèmes ici est celui de la machine à laver. Car, comme la cuisine est petite, il faut une machine à hublot, il n'y a pas de laverie commune. Il faut donc arriver avec sa machine à laver.

- **Mme Kerdreux & Mme Uguen** : Nous nous sentons bien à Poul Ar Bachet. Les appartements sont clairs et l'on nous a installé des cuisines comme nous avons à la Résidence de Saint-Marc. Par contre, au bourg, nous avons tout à proximité. Ici, c'est un peu moins pratique car chemins plus longs et rues pentues pour aller ici ou là... À la boulangerie, halles, poste. Mais bon, nous disposons de la navette pour aller au marché. Et ça, c'est appréciable ! Pour les repas, on déjeune obligatoirement en salle de restauration. C'est un lieu de rencontres, d'échanges. On se connaît donc mieux. Par contre, lors de repas spéciaux, il serait intéressant de "bouger" et déjeuner avec d'autres personnes que les habitués de la table.

Mme Coat, y a-t-il des animations à Poul Ar Bachet ?

Oui, bien sûr ! Il y en a 3 hebdomadaires au Club de la Résidence. Par exemple, loto le mardi, chorale le jeudi et bal le samedi. Et puis, nous avons aussi des échanges avec les structures de quartier.



Mme Coat, quels sont les points les plus marquants de cet établissement?

Il y a plusieurs points qui méritent d'être soulignés. Ainsi, cet établissement devrait être éligible à l'Aide sociale, ce qui permettrait d'accueillir des personnes à revenus plus modestes. Par ailleurs nous sommes dans un mode de fonctionnement laissant place à l'expression des résidents, soit au sein du conseil de vie sociale, soit au quotidien dans leurs échanges avec les personnels. De plus, nous voulons nous ouvrir plus encore aux associations bénévoles qui apportent une aide précieuse : réseau voisinage, club de la résidence, intervenants extérieurs qui nous permettent de nous distraire à la résidence ou à la MPT du Guelmeur, FL Saint-Marc, PLPR notamment.

Notre conclusion : Merci du temps que vous avez bien voulu nous accorder. Car nous sommes heureux de pouvoir transmettre aux Saint-Marcois et donc aux Brestois le bien-vivre exprimé à Poul Ar Bachet.

Le saviez-vous ?

Le 2 octobre 2017, j'ai assisté à la présentation du PASS - Parcours d'Activités Santé Seniors - à la résidence de Poul-ar-Bachet,

construite sur l'ancien emplacement de la baraque F4, résidence de ma famille de 1950 à 1967. La conférence était animée par son créateur le docteur Trégaro assisté par l'ergothérapeute de la résidence Louise Leroux. Le parcours a été réalisé par les services de la ville et, pour ce qui concerne les agrès, par les élèves de la section bois du Lycée Dupuy De Lôme de Brest. Cet exposé aurait pu se résumer par «bouger!». Car pour les résidents qui n'ont que *les pieds à mettre sous la table* on aurait tendance à abuser du fauteuil et de la télévision. Ces excises physiques seront effectués sous la responsabilité d'un éducateur sportif. Les habitants du quartier sont invités à y participer, quoique les personnes âgées restant chez elles «bougent» à faire la vaisselle, le ménage, les courses, la cuisine etc...

Le financement du projet a été obtenu par des fonds d'entraides de la GMF. La gymnastique pour les personnes âgées a déjà été lancée dans notre ville en 1948 par une habitante du Guelmeur : Mme Jeannette Pilvin, ancienne auxiliaire féminine de l'armée de Terre. Quant à son époux Louis Pilvin, il avait formé la première équipe de basket de Saint-Marc (d'où le challenge annuel Pilvin) et également un club de dressage de chiens.



Le nom des rues Marc SEGUIN

M a r c Seguin est né le 20 avril 1786 à Annonay où il est mort en février 1875, bien loin de Brest. Ce fut un inventeur assez prodigieux. Il était le petit-neveu de Joseph de Montgolfier et après des études bien soutenues, il se lance dans les inventions, poussé par ses quatre frères. Dès 1822, il fait construire une passerelle suspendue par un fil de fer au dessus de la Canche, en Ardèche. Puis devant ce premier succès, plusieurs ponts sont achevés jusqu'au grand pont de Tournon sur le Rhône en 1825. Après cette grande innovation, encore utilisée de nos jours, il se lance dans l'élaboration d'une chaudière tubulaire en 1827. Cette chaudière pouvait être destinée aux bateaux à vapeur mais aussi aux locomotives. En 1829 la première locomotive Seguin est construite et permet de créer la ligne Saint-Etienne Lyon. Il continue à s'intéresser aux ponts et réussit à faire construire le viaduc de Meudon près de Paris.



Il publie de nombreux articles scientifiques et est élu à l'Académie des Sciences en 1845. Il s'intéresse à bien des domaines et notamment à l'astronomie et à l'aéronautique : «dans un temps plus ou moins éloigné, on parviendra à voyager aussi facilement dans les airs qu'on le fait aujourd'hui sur mer».

Son nom, parmi ceux de 72 savants, est gravé sur la tour Eiffel.

Philanthrope et charitable, il meurt entouré de 10 enfants et une foule considérable l'accompagne jusqu'au cimetière.



Histoire de boulangers

«La Boulangerie LE GALL» 62 ans de passion



Bien connue sur le quartier de St-Marc, la famille Le Gall cesse son activité de boulangerie après 62 ans passés au n° de la rue du Guelmeur.

Mme Odile Le Gall, votre boulangerie est née en 1933. Pouvez-vous nous raconter son

histoire ?

Oui, la boulangerie avait été ouverte par M. Bihannic en 1933 puis reprise dès 1938 par M. Pilven (Famille des fameuses biscottes). Ils y resteront 17 années.

Puis vous vous y installez en 1955 !

Effectivement, nous sommes arrivés le 1er mai 1955. Mon mari Alain, issu d'une famille de boulangers, avait appris son métier à l'Ecole aux Moulins de Paris. Nous avons aimé le quartier et la boulangerie était un lieu de rendez-vous où les informations se diffusaient...

Boulangers mais pas seulement ?

En ces années, les familles ne possédaient que peu de fours. Aussi les clients venaient apporter leurs plats (case à four) pour les y faire cuire. Généralement rôtis et pommes de terre, mais encore far et riz au lait préalablement préparés !

Nous vendions également du son et de l'avoine au poids. Nous avons cessé la vente de ces produits en 1965. La baguette, quant à elle, a commencé à se vendre en 1955 par les boulangers dont l'appellation provient de «bouler la pâte ».

Claude, vous avez mis la main à la pâte et repris l'affaire familiale...

En 1986, j'ai décidé de devenir boulanger et après une formation de deux ans à l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie à Rouen, je reprenais le commerce de mes parents.

Un métier passionnant mais fatigant, me dites-vous...

Oui, je commençais « ma nuit de travail » à 19h30 pour terminer le lendemain à 12h. C'est le PAIN qui a dirigé mon travail. Avec une fermentation lente de la pâte. Une fournée nécessitait huit heures de travail. Ce qui est rare maintenant. Donc seize heures de travail journalier pour moi et autant de travail pour mon épouse Geneviève qui ouvrait le magasin de 6h à 20h. Mais «Passion, quand tu nous tiens...» !!!

Et maintenant Claude ?

Ma mère réside toujours dans le quartier tout comme Geneviève et moi. Nous sommes heureux de partir en retraite et nous remercions notre clientèle durant les 62 années passées dans ce commerce. Nous souhaitons « Bonne continuation » à Sylvie et Nicolas, repreneurs de la boulangerie.



Parlons Breton!

Mon petit lapin
Mon petit lapin est très triste car il ne peut plus danser tout seul
Saute et saute et saute mon petit lapin
Et cours donc vite embrasser quelqu'un

*N'eus ket ur gozh votez
Ha ne gav ket he farez.
Il n'y a pas de vieille
chaussure qui ne trouve sa
semblable. Chacun trouve
chaussure à son pied.*

*Ma lapin bihan a zo trist-kenañ
Rak ne c'hell ket ken dañsal e-unan
Lamm ha lamm ha lamm ma lapin bihan
Ha kerzh 'ta buan da bokat d'unan*

**Tra ma vo daou zen war ar bed
Ar jalouzi a reno bepred.**

**Tant qu'il y aura deux personnes au
monde, la jalousie règnera toujours.**

ASSOCIATIONS

Les administrateurs du club de la résidence, (association dissoute par décision du conseil d'administration, suite à la fermeture de la résidence) et les administrateurs du Foyer Laique de Saint-Marc se sont rencontrés pour acter la session des actifs du club au FL Saint-Marc pour un montant de 1200 euros environ. Les représentant le club - ont remis FL Saint-Marc un chèque de 1000 euros, le solde sera versé à la clôture définitive des comptes le 23 janvier 2018.

Les adhérents de l'ex «club de la résidence» remercient le FL Saint-Marc pour leur accueil. Ceci permet de poursuivre au profit de nos anciens adhérents les activités tricot et chants récréatifs.

Le Comité de rédaction du « Saint-Marc Quoi ? » vous remercie pour la distribution de son journal dans votre commerce et vous souhaite Bonne Retraite !